

INFORMATION EAUX

N° 553
Juin 2004

www.oieau.org
"Le monde de l'eau sur Internet"



Office
International
de l'Eau

MEDD :

Un avant-projet de Loi sur l'Eau
présenté par le Ministre

Artois-Picardie :

Les priorités
du "Parlement de l'Eau des Jeunes"

Loire-Bretagne :

Le Cycle de l'Eau en 32 Métiers

Mairie de Paris - IPSOS :

Les parisiens satisfaits de leur service des eaux

"Les journées d'information du CNFME" :

L'individualisation des contrats
de fourniture d'eau

Chine, Mexique, Russie :

Nouveaux contrats
pour Degrémont et Veolia Water

Les "POP" hors la Loi :

La Convention de Stockholm
entre en vigueur

Consommations et Économies d'Eau :

Nouveau site Internet :
<http://cartel.oieau.fr/conso-eau>

"EUROPE-INBO"

Groupe des Organismes de Bassins
Européens pour l'Application
de la Directive-Cadre
Cracovie - Pologne 27-29 septembre 2004

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Artois-Picardie 2
- Loire-Bretagne 2
- Rhône-Méditerranée & Corse 3
- Seine-Normandie 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Evénements 11

Actualités
Internationales 6

Librairie 12

Nouvelles
du RIOB 7

Références
Bibliographiques 13

Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau 8

Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de JURIEAUDOC
sur votre messagerie
et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

2.250.000
visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 50^{ème} année



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | 19 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander
Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

L'AVANT-PROJET DE LOI SUR L'EAU

Après une phase de large consultation (experts, Comités de Bassin, grand public, etc.) menée en 2003, le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable vient de rendre public un avant-projet de Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques à l'occasion d'une réunion du Comité National de l'Eau, le 2 juin dernier.

Dans sa version actuelle, le texte est certainement assez éloigné de la future Loi sur l'Eau : il doit encore passer par une phase de consultation jusqu'à mi-juillet, puis les arbitrages interministériels et l'avis du Conseil d'État avant d'être approuvé en Conseil des Ministres et être discuté par les parlementaires. Autant d'occasions de subir des changements, dont certains seront sans doute significatifs.

En dépit de ces réserves, il est bien évidemment intéressant de découvrir ce texte. Par curiosité tout d'abord, car il est très attendu : cela fait maintenant 2 ans que ce nouveau chantier a été lancé, sans compter les travaux menés sous le précédent gouvernement. Par intérêt ensuite. En effet, on trouve assurément dans ce texte les principes directeurs qui structureront la future Loi.

L'avant-projet comporte trois orientations fondamentales :

- mettre en place les outils nécessaires pour atteindre les objectifs de bon état écologique de l'eau de la Directive-Cadre sur l'Eau ;
- améliorer le service public de l'eau potable et de l'assainissement offert au citoyen ;
- moderniser l'organisation des structures fédératives de la pêche en eau douce.

Parmi ces mesures figure la réforme des Agences de l'Eau. Entre 2007 et 2012, les futures "Institutions de Bassin" investiront 11 milliards d'euros, avec une priorité la lutte contre la pollution. Selon l'article 47 du texte, ces nouvelles Institutions de Bassin devront favoriser l'épuration des eaux résiduaires urbaines, la réduction des rejets industriels, et la maîtrise des pollutions diffuses provenant principalement du monde agricole. Elles participeront aussi au financement d'une septième Agence, l'Agence Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ANEMA) qui aura une mission d'évaluation, de police de l'eau, et assurera la solidarité financière entre les bassins.

L'avant projet de loi sur l'eau prévoit également de clarifier le régime des redevances perçues par les Agences de l'Eau. Dans sa version actuelle, ce texte propose 5 types de redevances (pollution des eaux, réseaux de collecte, pollutions diffuses, prélèvements d'eau et protection des milieux aquatiques).

Le point le plus sensible touche à la participation des agriculteurs aux redevances qui servent à la dépollution de l'eau. Le projet présenté par M. Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, offre deux possibilités sans trancher. La première option consiste à instaurer une taxe "azote" prélevée directement sur les sacs d'engrais et d'aliments pour animaux vendus par les fabricants, comme c'est déjà le cas pour les produits phytosanitaires.

La seconde alternative revient à imposer le paiement d'une taxe aux agriculteurs situés dans une zone vulnérable (en excédent d'azote) et aux "gros" agriculteurs (dont la marge brute par exploitation est équivalente à 30 hectares de blé, c'est-à-dire assujettis à la TVA). Cette dernière option permettrait aussi d'exonérer les agriculteurs les plus vertueux.

Pour les collectivités, la principale réforme porte sur la création d'une taxe sur le niveau d'épuration des eaux usées. Actuellement, les usagers contribuent au financement via leur facture d'eau en fonction des mètres cubes d'eau consommés et les Agences de l'Eau versent une petite prime aux collectivités locales pour la qualité de leur service d'épuration. L'avant-projet de Loi sur l'Eau prévoit que les collectivités devront acquitter une redevance pour pollution de l'eau proportionnelle à la qualité des rejets.

En ce qui concerne particulièrement la gestion des services d'eau potable et d'assainissement, l'avant-projet de Loi sur l'Eau comprend des mesures qui visent notamment à :

- renforcer les pouvoirs des communes et syndicats d'assainissement en matière de police des réseaux,
- créer un fond de garantie pour indemniser les dommages éventuels de l'épandage des boues d'épuration,
- préciser les compétences des communes en matière d'assainissement,
- permettre aux Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC) lors de leur création de financer leur fonctionnement sur le budget général, ...

Ce texte contient également des dispositions "techniques" de clarification, dont certaines sont très attendues : il précise ainsi les conditions d'intervention des agents des services en domaine privé, prévoit une procédure d'autorisation pour les rejets d'eaux usées non domestiques, impose l'information préalable de l'acquéreur d'une habitation disposant d'un système d'assainissement non collectif, prévoit les modalités de financement de l'assainissement pluvial, etc.

Souhaitant que le projet de Loi sur l'Eau soit élaboré dans la plus grande concertation possible, M. Serge Lepeltier invite les acteurs de l'eau et le grand public à faire connaître, d'ici la mi-juillet, leurs réactions à cet avant-projet de loi.

L'objectif du Ministre de l'Écologie et du Développement Durable est de présenter un projet de Loi sur l'Eau avant la fin de l'année en Conseil des Ministres. Si ce calendrier est respecté, les débats parlementaires pourraient alors avoir lieu au début de l'année 2005.

L'adoption de ce texte viendrait alors parachever la réforme de la politique française de l'eau qui s'est déjà traduite par l'adoption de nombreuses mesures relatives à la prévention des inondations (loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et des risques naturels), à la transposition de la Directive-Cadre sur l'Eau dans le droit français (loi du 6 avril 2004), à la protection des captages d'eau (projet de loi sur la réforme de la santé publique, en cours d'adoption), au renforcement de la protection des zones humides (projet de loi sur le développement des territoires ruraux, en cours d'adoption).

L'avant-projet de Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques est téléchargeable sur le site Internet du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable à l'adresse suivante :

www1.environnement.gouv.fr/IMG/eau/avantprojetloieau.PDF



MM. Oudin, Lepeltier, Berteaud au Conseil National de l'Eau

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

ARTOIS-PICARDIE



"LE PARLEMENT DE L'EAU DES JEUNES" : BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT

Après son installation officielle le 26 novembre 2003, "le Parlement de l'Eau des Jeunes" a engagé une réflexion sur la thématique de la pollution, largement plébiscitée par l'ensemble de ses membres.

Entre janvier et avril dernier, les jeunes "parlementaires" issus des cinq collèges pilotes (Collège Thérèse d'Avila de Lille, Collège Jean-Moulin de Wallers, Collège Pasteur de Somain, Collège du Septentrion de Bray Dunes, et Collège Châtelet de Douai), ont bénéficié d'animations menées par les Centres Permanents d'Information sur l'Environnement de la région.

Sur la base d'une participation active, les collégiens ont appréhendé et approfondi les notions générales liées à la thématique

de l'eau : le cycle de l'eau, la ressource en eau, les usages de l'eau, les sources de pollutions et la protection de l'eau. Une sortie sur le terrain a permis aux jeunes membres du "Parlement" de mieux comprendre ce qu'est un écosystème, et de définir les facteurs pouvant perturber celui-ci.

Le 26 mai 2004, les jeunes "parlementaires de l'eau" du Bassin Artois-Picardie se sont retrouvés pour échanger et débattre sur les thèmes de la pollution et de la notion d'éco-citoyenneté. La finalité de cette deuxième rencontre était de définir des propositions d'actions en faveur de l'eau qui seront remises aux membres du Comité de Bassin Artois-Picardie dès le mois de juillet.

COMMENT PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU POTABLE ?

Dans le Bassin Artois-Picardie, 97 % de "l'eau du robinet" est prélevée dans la nappe d'eau souterraine à partir de 1300 forages. Les échanges "nappes/rivières" étant très importants, toutes les pollutions non traitées présentent donc un risque pour les réserves en eau potable.

Si des techniques (collecte et traitement des eaux usées avant rejet au milieu naturel) existent pour les eaux de surface, il n'y a aucune possibilité de "nettoyer" l'eau souterraine. C'est pourquoi, la prévention (protection des captages d'eau potable, boisement, réglementation interdisant des activités polluantes dans les zones de captage, ...) est aujourd'hui la seule protection durable de la ressource en eau.

Le 11 mai dernier, l'Agence de l'Eau a organisé une conférence professionnelle sur le thème de la protection des ressources en eau potable. Les différentes interventions étaient structurées autour de trois questions principales : Quel est l'état de la ressource en eau ? Quelles sont les principales menaces ? Quels moyens sont aujourd'hui disponibles pour préserver ce patrimoine irremplaçable ?

Les exposés des intervenants ayant participé à cette conférence sont disponibles, sous la forme de diaporamas, sur le site Internet de l'Agence de l'Eau.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200 rue Marceline - BP 818 - 59508 Douai Cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

LOIRE-BRETAGNE



LE CYCLE DE L'EAU EN 32 MÉTIERS



L'Agence de l'Eau a ouvert, sur son site Internet, un espace spécialement consacré aux différents métiers de l'eau.

Ce document présente, sous forme de fiches étayées de témoignages de professionnels, 32 métiers du cycle de l'eau. Ces fiches sont classées de façon thématique dans cinq catégories :

milieu naturel, eau potable, eaux usées, qualité de l'eau, ressources.

Cette page web fait le point sur les principaux types d'emplois, les niveaux de qualification et les compétences requises, la nature des employeurs, les modes de recrutement, les perspectives d'emplois etc.

Le travail d'enquête nécessaire à l'élaboration de ce document a été réalisé par Catherine Teigné, Jérôme Roch et Mark Tud-denham de l'Observatoire et Réseau des Métiers et Emplois de l'Environnement - IFEN/ORME avec le concours de Paule Opériol et Thierry Davy, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ce document est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.eau-loire-bretagne.fr/32metiers/index.html>

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



LE CONTRAT DE RIVIÈRES "JOYEUSE-CHALON-SAVASSE"

Le 7 mai 2004, l'Agence de l'Eau a signé le contrat de rivières "Joyeuse-Chalon-Savasse" avec la Communauté de Communes du Pays de Romans, les Départements de la Drôme et de l'Isère, la Région Rhône-Alpes et l'État. Ce contrat prévoit l'amélioration de la qualité des eaux des rivières d'ici 2008 et la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques. 9 millions d'euros seront nécessaires pour soutenir les objectifs de ce contrat, l'Agence de l'Eau apportant 1,4 millions d'euros.

Les trois rivières Joyeuse, Chalon et Savasse sont des affluents de l'Isère. 48 000 habitants vivent sur ces bassins versants. Les principaux problèmes identifiés sont :

- une dégradation de la qualité des eaux sur la partie aval du Chalon et de la Savasse,
- des risques d'inondations élevés, notamment dans le secteur de Romans,
- des teneurs élevées en nitrates dans la nappe de l'aquifère des terrasses de Romans,
- une dégradation physique du lit et des berges (érosion et artificialisation).

Les eaux usées domestiques sont déjà traitées à 80 % environ en stations d'épuration. Un contrat d'agglomération a déjà été signé en 1999 et a permis d'assainir les 13 communes de l'agglomération de Romans. Le volet assainissement du contrat de

rivières inclut donc principalement des opérations de collecte et de transport d'eaux usées.

Les activités industrielles, artisanales et commerciales (tanneries, fabriques de chaussures, industries mécaniques, établissements agro-alimentaires) sont situées essentiellement sur Romans. Les pollutions générées par ces activités sont traitées dans les stations d'épuration communales. Le contrat prévoit la mise en place de conventions de déversement avec les industriels de manière à optimiser le fonctionnement des ouvrages d'épuration.

A propos des cours d'eau, le contrat envisage deux séries d'actions :

- la création de 4 nouvelles stations d'épuration et la réalisation de travaux sur les réseaux d'assainissement,
- la réalisation de nombreuses opérations de préservation des milieux, d'aménagements piscicoles, d'acquisitions foncières de zones humides ou de berges.

Quant à la pollution agricole, des actions de sensibilisation des agriculteurs sont prévues, ainsi que la mise en place d'une opération pilote agro-environnementale pour réduire les apports de produits phytosanitaires dans la nappe de Romans, qui alimente en eau potable 55 000 habitants.

L'AGENCE DE L'EAU ET L'ASTEE RÉCOMPENSENT LES CHERCHEURS

Tous les deux ans, l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE) décerne les "prix de l'ASTEE", récompenses destinées aux auteurs de thèses concernant les ressources en eau et leur pollution. L'objectif de ce prix est de mettre en valeur des travaux liés à la lutte contre la pollution de l'eau, à la protection de la qualité du milieu aquatique et de la ressource en eau.

L'Agence de l'Eau parraine cette opération qui répond à ses objectifs d'amélioration de la connaissance du milieu naturel. Cette année, le premier prix de la recherche pour la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau a été décerné à Arnaud Elger, pour sa thèse soutenue le 15 octobre 2002 à l'Université Claude Bernard de Lyon, sur "le développement invasif des végétaux aquatiques dans les cours d'eau". L'Agence de l'Eau est très impliquée dans cette problématique de prolifération d'espèces végétales invasives qui perturbent le fonctionnement

des rivières. Le Bassin Versant du Rhône est très touché par ce phénomène.

Deux second prix ont été attribués à Samuel Martin Ruel et Sylvain Payraudeau pour leurs travaux sur :

- "la caractérisation du potentiel biochimique d'acidogénèse en vue d'une déphosphatation biologique des eaux usées",
- "la modélisation distribuée des flux d'azote sur des petits bassins versants méditerranéens".

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

SEINE-NORMANDIE



GUY FRADIN NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AGENCE DE L'EAU

Par arrêté conjoint du Premier Ministre et du Ministre de l'Écologie et du Développement Durable en date du 28 mai 2004, M. Guy Fradin a été nommé Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, en remplacement de M. Pierre-Alain Roche.

Ingénieur Agronome et Ingénieur en Chef du Génie Rural des Eaux et Forêts, M. Guy Fradin a occupé des postes à responsabilité dans plusieurs branches du Ministère de l'Agriculture entre 1997 et 2002. En 2003 il a été nommé Directeur de la Nature et des Paysages au sein du Ministère de l'Écologie et du Dé-

veloppement Durable (mars 2003), avant de devenir Directeur de Cabinet de Mme Roselyne Bachelot à partir du mois de septembre 2003.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr/

UN PLAN GOUVERNEMENTAL DE PRÉVENTION DES LÉGIONELLOSES

Le 7 juin dernier, M. Philippe Douste-Blazy, Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, et M. Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, ont présenté au Conseil des Ministres le plan gouvernemental de prévention des légionelloses.

L'objectif du plan est de diminuer par deux le nombre de cas de légionellose d'ici à 2008. Le renforcement de l'action du Gouvernement porte principalement sur les tours aérorefrigérantes et les réseaux d'eau chaude sanitaire. Ces installations sont les sources les plus fréquentes de légionelles à l'origine des dernières épidémies.

Le plan de prévention vise à mieux maîtriser les sources potentielles de contamination, à améliorer la surveillance de ces installations, à mieux organiser l'intervention des services de l'État en cas d'épidémie et à améliorer les connaissances sur les légionelles et sur la maladie.

Ces actions viendront compléter celles déjà entreprises depuis la fin de l'année 2003 par les Ministères de l'Écologie et de la Santé (recensement exhaustif des tours aérorefrigérantes, intensification des contrôles, maîtrise du risque sanitaire dans les réseaux collectifs d'eau chaude et les eaux minérales naturelles utilisées à des fins thérapeutiques etc.)

BILAN 2003 DE LA QUALITÉ SANITAIRE DES EAUX DE BAINNADE EN FRANCE



Le contrôle sanitaire des eaux de baignade en mer et en eaux douces fréquentées par le public est réalisé par les services déconcentrés du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale (DDASS), en application de la Directive Européenne

76/160/CEE du 8 décembre 1975. Ce contrôle porte principalement sur la qualité microbiologique des eaux de baignade, afin de prévenir les risques sanitaires qui leur sont associés.

Durant la saison balnéaire 2003, ce sont au total 3 278 points de contrôle (1 873 en eau de mer et 1 405 en eau douce) répartis sur 1 844 communes de la métropole et des Départements d'Outre-Mer qui ont fait l'objet de 32 657 prélèvements représentant près de 90 000 analyses microbiologiques réalisées par des laboratoires agréés par le Ministère chargé de la Santé.

Le pourcentage de plages conformes à la réglementation en vigueur (respect des limites de qualité et de la fréquence de prélèvement) est passé de moins de 70 % en 1976 à 95,3 % (96,2 % pour les eaux de mer et 94,2 % pour les eaux douces) pour la

saison 2003 (89,7 % en 2002). Ces résultats traduisent une amélioration sensible de la qualité des eaux de baignade mais également une nette augmentation de la fréquence des contrôles effectués par les DDASS permettant d'améliorer la surveillance des sites.

Le Ministère chargé de la Santé poursuit l'amélioration de la diffusion au public des informations sur la qualité des eaux de baignade. A cet effet, le site Internet <http://baignades.sante.gouv.fr> permet au public d'accéder non seulement aux résultats des contrôles effectués en 2003, mais également aux résultats, en temps réel, du contrôle sanitaire effectué dès l'ouverture de la saison 2004.

Un dossier de presse sur ce thème est disponible sur le site Internet du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable : <http://www.environnement.gouv.fr>

La Commission Européenne a présenté son rapport annuel sur la qualité des eaux de baignade en Europe : <http://www.europa.eu.int/water/water-bathing/report.html>

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

LES PARISIENS SATISFAITS DE LEUR SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Dans leur grande majorité, les parisiens sont satisfaits du service public de l'eau à Paris ! C'est ce que révèle l'enquête Ipsos-Mairie de Paris sur le service de l'eau à Paris, dont les résultats ont été présentés le 27 mai dernier.

Cette enquête de satisfaction a été menée entre octobre et novembre 2003 sur un échantillon de 2806 personnes réparties en 3 catégories d'usagers du service public de l'eau : les particuliers, les professionnels consommateurs d'eau (commerces, hôtels et restaurants), les professionnels non consommateurs d'eau (syndics d'immeubles, d'habitation et de bureaux).

Les usagers du service public de l'eau se montrent globalement satisfaits pour 76 % des professionnels, 81 % des syndics et 82 % des particuliers. La qualité de l'eau est évaluée à travers différents paramètres : le goût (55 % de satisfaits), l'odeur (67 % de satisfaits) et la clarté de l'eau (82 % de satisfaits).

De faibles variations de perception apparaissent selon les zones d'alimentation. 78 % des interrogés ont le sentiment que la qualité de l'eau varie d'un quartier à l'autre dans Paris. Toutefois l'évolution de la qualité est très majoritairement perçue comme stable par les parisiens (84 % des interrogés). Seuls 6 % signalent une détérioration de la qualité de l'eau, tenant principalement aux paramètres du goût, du calcaire et du chlore.

Les parisiens manifestent leur confiance dans la qualité de leur eau, qu'ils estiment "très contrôlée" pour 39 % des personnes ayant répondu, et "assez contrôlée" pour 51 % d'entre elles. Toutefois 24 % des personnes interrogées ignorent quel interlocuteur peut leur répondre en cas de problème sur la qualité de l'eau, et aucun d'entre eux ne pense à contacter le serveur téléphonique All'eau de Paris (0 802 012 012 - 0,15 €/mn).

Il apparaît donc naturel que près de 30 % des parisiens interrogés souhaitent recevoir davantage d'informations, en particulier sur l'analyse et la composition de l'eau.

Les principaux résultats de cette enquête peuvent être consultés sur le site Internet de la Mairie de Paris :

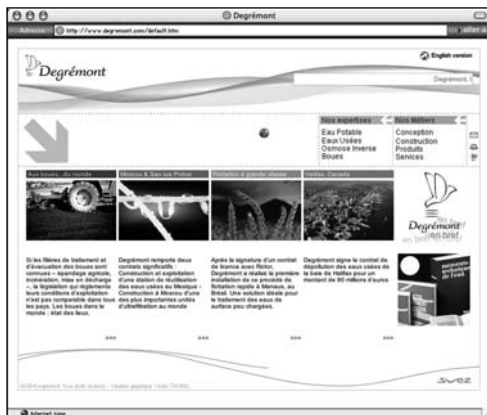
http://www.paris.fr/fr/La_Mairie/salle_de_presse/dossiers_presse/pdf/barometre_service_public_eau.pdf

MAIRIE DE PARIS

Place de l'Hôtel de Ville - 75196 Paris RP
Tél. : 01 42 76 40 40
www.paris.fr

DEGRÉMONT REMPORTE DEUX CONTRATS MAJEURS !

AU MEXIQUE : D'UNE STATION D'ÉPURATION ET DE RÉUTILISATION DES EAUX USÉES



Degrémont, au sein d'un consortium, vient de signer avec la ville de San Luis Potosi au Mexique un contrat BOT (Build Operate and Transfer) pour la conception, la construction (2 ans) et l'exploitation (18 ans) d'une station d'épuration capable de recy-

cler pour l'industrie et l'agriculture les 80 000 m³ journaliers d'eaux usées de la ville.

Ce contrat, le 6^{ème} de ce type pour Degrémont au Mexique, s'élève à 263 millions d'euros. Il s'inscrit dans la démarche initiée par le Gouvernement mexicain au début des années 1990 pour

favoriser l'investissement privé et permettre le développement des équipements et des infrastructures en matière de protection de l'environnement. Dans ce cadre, la construction est financée à hauteur de 30 % par une subvention du Gouvernement.

Les technologies de réutilisation des eaux usées prévues pour la station de San Luis Potosi permettront à la Province de préserver ses ressources en eau tout en satisfaisant les besoins industriels et agricoles, dans une zone aride aux nappes phréatiques fortement dégradées.

Le schéma de l'usine prévoit que 57 % des eaux ayant subi un traitement primaire soient orientées vers une lagune avant d'être distribuées aux agriculteurs particulièrement intéressés par leur richesse en nutriments. Les 43 % restants subiront des traitements secondaires et tertiaires de manière à permettre leur réutilisation comme fluide de refroidissement dans la centrale thermique voisine de Villa de Reyes.

À MOSCOU : DE L'UNE DES PLUS IMPORTANTES UNITÉS D'ULTRAFILTRATION MEMBRANAIRE AU MONDE

Le distributeur d'eau allemand WTE Wassertechnik GmbH, filiale de l'autrichien EVN, a retenu Degrémont pour la construction de l'unité d'ultrafiltration de son usine de production d'eau potable du sud-ouest de Moscou. Conçue pour alimenter en eau potable un million de personnes à partir du 1^{er} janvier 2007, l'usine sera construite suivant le modèle des BOOT (Build, Operate, Own, Transfer), impliquant que l'usine sera la propriété de WTE pendant les phases de construction et d'exploitation. Dix ans après l'achèvement des travaux, la propriété de l'installation sera progressivement transférée aux services des Eaux de la Ville de Moscou "Mosvodokanal". Le contrat porte sur la réalisation "clé en mains" de l'unité d'ultrafiltration de l'usine.

Parmi les plus grandes au monde, cette unité sera équipée de 56 racks et de 1 344 modules Ultrazur 450, de manière à délivrer chaque jour jusqu'à 275 000 m³ d'eau ultrafiltrée.

DEGRÉMONT

183, Avenue du 18 juin 1940
92508 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 46 26 60 00
www.degremont.com

VEOLIA WATER CONFIRME SA PRÉSENCE EN CHINE !



Veolia Water, la division eau de Veolia Environnement, vient d'annoncer la signature de deux nouveaux contrats de gestion déléguée en Chine. Le premier contrat, signé avec la Ville de Pékin, concerne la construction et l'exploitation, pour une durée de 20 ans, de l'usine de dépollution des eaux usées de Bei Yuan, qui sera construite à proximité immédiate du Village Olympique. Le chiffre d'affaires total cumulé de ce contrat s'élève à 20 millions d'euros.

Le second contrat, conclu avec ZunYi, ville de 600 000 habitants située dans la province de Guizhou dans le sud de la Chine, consiste à réhabiliter les deux usines de production d'eau potable de la ville. L'exploitation des ouvrages, d'une durée de 35 ans, générera un chiffre d'affaires total cumulé de 210 millions d'euros.

Ces nouveaux contrats font suite aux contrats de gestion déléguée que Veolia Water avait signé aux mois de septembre et novembre dernier avec la Ville de Lugouqiao (agglomération de Pékin), puis avec la Société municipale Qingdao Drainage Company et le Groupe Everbright.

Ils confirment la place prioritaire de la Chine dans la stratégie de développement en Asie de Veolia Environnement. Implanté en Chine depuis les années 1980, à travers ses divisions Eau et Propreté, Veolia Environnement gère des contrats importants notamment à Shanghai, Tianjin, Pékin, Canton et à Hong Kong.

VEOLIA ENVIRONNEMENT

52, rue d'Anjou - 75384 Paris Cedex 08
Tél. : 01 49 24 49 24 - Fax : 01 49 24 69 99
www.generale-des-eaux.com

MEXICO 2006 : 4^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU

Le 4^{ème} Forum Mondial de l'Eau se tiendra à Mexico du 16 au 22 mars 2006. Afin de préparer cet événement, une réunion de lancement du Forum a eu lieu à Mexico le 22 mars dernier. Les 300 experts du monde entier participant à cette réunion ont convenu que ce Forum devrait être :

- ouvert à tous ;
- ciblé sur les sujets les plus critiques ;
- producteur de résultats aussi concrets que possible, ce qui suppose un processus de préparation, incluant des réunions de préparation régionales (utilisant les réunions déjà planifiées par les différentes régions) ;
- porteur de nouveautés, notamment dans ses résultats et les processus mis en œuvre (sessions multi-acteurs, liaisons entre composants thématiques et politiques).

Un consensus a également été trouvé entre les participants sur le thème général du Forum qui sera : "des actions locales pour un défi global". Les participants et les organisateurs considèrent en effet l'action, les projets et les acteurs locaux comme l'une des clés essentielles d'une gestion durable des services et des ressources en eau. Aussi ce thème ne devrait-il en aucun cas

rester un slogan : le Forum doit dans toute la mesure du possible identifier les contraintes et les difficultés rencontrées par l'action locale et proposer des solutions pour les lever.

Sur la base des discussions de Mexico, un document de synthèse relatif à l'organisation et aux thèmes du Forum a été préparé (http://www.worldwatercouncil.org/download/Forum4_concept_paper.pdf). Ce document présente un premier cadrage général de la manière dont les principes ci-dessus et le thème général seront mis en œuvre. La structure proposée est basée sur 5 thèmes sectoriels croisés avec 6 thèmes transversaux, dont les combinaisons fournissent de nombreux angles d'attaque du thème général.

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

Les Docks Atrium 10.3 - 10, place de la Joliette
13002 Marseille
Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01
www.worldwatercouncil.org
www@worldwatercouncil.org

LE NOUVEAU CONSEIL ARABE DE L'EAU

Le Conseil Arabe de l'Eau (Arab Water Council - AWC) a été officiellement lancé le 14 avril 2004, lors de la 2^{ème} Conférence Arabe sur l'Eau, qui s'est tenue au Caire en Egypte. La création de cette nouvelle institution intervient après plusieurs années de planification, de discussion, et de consultation. Le Conseil Arabe de l'Eau est une organisation régionale de la société civile, à but non lucratif, qui se consacre aux questions de l'eau dans les États Arabes. Un Secrétariat Général intérimaire est établi au Caire.

La mission de ce Conseil est de :

- promouvoir une meilleure compréhension et la gestion multidisciplinaire, apolitique, professionnelle et scientifique des ressources en eau dans les États Arabes ;



- disséminer les connaissances, promouvoir le partage des expériences et de l'information pour une mise en valeur des ressources en eau dans la région au profit de ses habitants.

Le Dr Mahmoud Abu-Zeid a été élu Président du Conseil Arabe de l'Eau. À ce titre il est chargé de présider le Comité qui doit, entre autres choses, compléter la structure organisationnelle du Conseil, formaliser sa constitution, poursuivre le recrutement de ses membres et préparer la première Assemblée Générale qui devrait se tenir dans moins d'un an.

CONSEIL ARABE DE L'EAU

secretariat@arabwatercouncil.org
www.arabwatercouncil.org

LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS DÉSORMAIS HORS LA LOI !

De tous les polluants libérés dans l'environnement chaque année par les activités humaines, les Polluants Organiques Persistants (POP) figurent parmi les plus dangereux. Élaborée en 2001, la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants est entrée en vigueur le 17 mai dernier marquant ainsi le début d'un effort international ambitieux visant à débarasser la planète des PCB, dioxines et furannes, et de neuf pesticides extrêmement dangereux.

Cette convention interdit la production et l'utilisation de certains produits chimiques parmi les plus toxiques pour les hommes, encourage la disparition des stocks de pesticides et de produits chimiques obsolètes contenant des POP, prévoit l'élimination des PCB et des déchets contenant des PCB.

La Convention a été ouverte à la signature à Stockholm le 23 mai 2001 et 151 Gouvernements l'ont signée depuis.

Toutefois, il faudra attendre début mai 2005 et la première Conférence des Parties à la Convention (COP 1), qui aura lieu à Punta del Este en Uruguay, pour que les gouvernements se rencontrent et tentent d'accélérer leurs efforts afin d'éliminer les polluants organiques persistants et les remplacer par des produits de substitution qui ne seraient pas nocifs pour l'homme et l'environnement.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT - PNUE

United Nations Avenue, Gigiri
PO Box 30552, Nairobi, Kenya
Tel. : (254-2) 621234 - Fax : (254-2) 624489/90
www.unep.org

"EUROPE-INBO" : REUNION INTERNATIONALE SUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE EUROPEENNE SUR L'EAU

CRACOVIE (POLOGNE) – 27 – 29 SEPTEMBRE 2004

C'est en Novembre 2003, lors du Séminaire International tenu à Valencia (Espagne), qu'a été décidée la création au sein du RIOB d'un "Groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau".

La première réunion plénière de ce Groupe se tiendra, à l'invitation des Autorités polonaises les 27, 28 et 29 Septembre 2004 à Cracovie en Pologne.

En effet, suite aux réflexions très importantes engagées par la Commission Européenne et le Comité des Directeurs de l'Eau des États-Membres, l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau entre dans une phase active et concrète impliquant directement les Organismes de Bassin existants ou les "autorités" en création, qui vont être confrontés à bien des problèmes très opérationnels de mise en œuvre sur le terrain.

L'objectif du "Groupe des Organismes de Bassin Européens" est de leur permettre de se rencontrer régulièrement pour échanger leurs expériences et dialoguer avec les administrations nationales et communautaires concernées.

Il est d'ores et déjà prévu que la réunion internationale de Cracovie s'organise autour de plusieurs ateliers qui traiteront en particulier :

- de la délimitation des "masses d'eau",
- de l'analyse économique,
- des états des lieux, pressions et impacts,
- du "bon état écologique",
- du cas particulier des bassins transfrontaliers,

- ainsi que d'un atelier consacré à la prévention et à la lutte contre les inondations.

La réunion proprement dite sera précédée le Dimanche 26 Septembre 2004 de l'Assemblée Générale et d'un Séminaire du Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CÉENBO), ainsi que parallèlement du Comité Directeur du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB) et d'une réunion exceptionnelle du Bureau de Liaison du RIOB.

La journée du Mercredi 29 Septembre sera consacrée à des visites techniques dans la région de Cracovie.

L'ensemble des travaux de la réunion est ouvert aux Organismes-Membres et observateurs du RIOB ainsi qu'aux Administrations de l'eau et Organisations intéressées par l'application de la Directive-Cadre, des Pays-Membres et candidats de l'Union Européenne, ainsi que des pays de l'Europe Centrale et du Bassin de la Méditerranée, en particulier.

Réservez dès à présent les dates de notre rencontre de Cracovie sur votre agenda, et pour assurer la bonne organisation des travaux et le meilleur accueil des délégués, téléchargez et retournez-nous la fiche de participation (ainsi que toutes les informations) que vous trouverez sur les deux sites Internet :

www.bgw.gov.pl/riob/riobi.html ou www.riob.org

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



C@RTEL-eau

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

**... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?**

**Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau**

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.carteteau.org>

CONSOMMATIONS ET ECONOMIES D'EAU : UN NOUVEAU SITE INTERNET AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS [HTTP://CARTEL.OIEAU.FR/CONSO-EAU](http://cartel.oieau.fr/conso-eau)

Dans le cadre des actions prévues dans la Convention Pluriannuelle d'Objectif 2002-2004, conclue entre le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et l'Office International de l'Eau, l'Office ouvre un nouveau site Internet consacré aux consommations et économies d'eau des collectivités : <http://cartel.oieau.fr/conso-eau> ou www.cartel.eau.org/conso-eau.

Ce site professionnel s'adresse en priorité aux organismes d'habitat collectif et aux collectivités locales, principalement les municipalités, qui sont propriétaires et gestionnaires de patrimoines immobiliers importants (bâtiments administratifs, scolaires, culturels ou sportifs, espaces verts, voirie, etc.).

Ces établissements peuvent constituer de gros consommateurs d'eau : l'enjeu d'une meilleure maîtrise de leurs consommations prend donc pour la collectivité une importance particulière, tant du fait des économies budgétaires que cela génère qu'en raison de l'impact positif sur les ressources en eau.

Le site d'information sur les économies d'eau s'inscrit ainsi dans les outils mis à disposition des collectivités locales pour contribuer à un développement durable.

Les actions engagées au niveau des collectivités, notamment en liaison avec les établissements scolaires peuvent également constituer une incitation pour les habitants, à mieux maîtriser leur consommation d'eau.

Pour définir ces opérations de maîtrise des consommations d'eau, de nombreuses questions se posent : par où commencer ? Quelles sont les actions à mener en priorité ? Faut-il cibler un type de bâtiments en particulier ? Quels objectifs se fixer ? Comment s'y prendre ? Que font les autres ? ...

Le site "conso-eau" réunit divers types d'informations utiles :

- **des conseils méthodologiques**, pour faciliter la mise en œuvre d'action de maîtrise des consommations. Les conseils sont complétés de fiches-types permettant le recueil de données dans diverses catégories de bâtiments. C'est sur la base de ces informations que les actions peuvent ensuite être définies ;
- **des exemples d'opérations déjà menées avec succès** : rien de tel que les exemples de pairs pour oser se lancer ! Cette rubrique compile des descriptions, chiffres à l'appui,

d'actions menées dans tous les types de patrimoine (bâtiments, espaces verts, etc.) ;

- **des chiffres clés**, servant de valeurs de référence sur les consommations par type d'équipement ou de bâtiment, des ordres de grandeur des "gaspillages" constatés, des rappels sur le prix de l'eau, pour permettre à chacun de se situer : avant d'engager des actions, encore faut-il savoir si la marge de progression est importante ou pas ;
- **une bibliothèque des références documentaires**, sur les consommations d'eau, la tarification, l'accès à l'eau, etc... tant en France qu'à l'étranger ;
- **des liens et un espace "grand public"**, vers d'autres sites Internet utiles.

Le site internet "conso-eau" sera progressivement étoffé, en s'enrichissant tout d'abord de contributions des utilisateurs, sollicités à s'exprimer et faire part de leurs propres expériences. Le thème de la maîtrise des consommations d'eau est en effet la source de nombreux échanges, de conseils, d'informations pratiques, etc.

Pour faire partager ses informations, annoncer des résultats, faire part d'exemples ou demander d'autres renseignements, une seule adresse : conso-eau@oieau.fr .

Le site "conso-eau" vient s'adosser à www.cartel.eau.org, site plus général destiné aux collectivités locales et orienté sur les aspects juridico-administratifs de la gestion des services d'eau potable et d'assainissement. Créé par l'OIEau il y a 4 ans, celui-ci reçoit aujourd'hui plus de 1.000 visites quotidiennes (396.000 l'an passé). Il propose des centaines de fiches explicatives, des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les maires, des échos sur l'actualité du monde de l'eau, l'accès à de nombreuses expériences locales en ligne, une lettre d'actualité hebdomadaire...

Pour plus de renseignements :

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

David-Nicolas LAMOTHE - Webmaster de Cartel-eau

Fax : 05 62 19 14 96 - Mail : dn.lamothe@oieau.fr

Christine RUNEL - Directrice de la Communication

Fax : 01 40 08 01 45 - Mail : dg@oieau.fr

"LES JOURNÉES DU CNFME" : UN GRAND SUCCÈS POUR L'INDIVIDUALISATION DES CONTRATS DE FOURNITURE D'EAU

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) a organisé le 2 juin dernier une nouvelle journée d'information sur "l'Individualisation des Contrats de Fourniture d'Eau". Cette journée a connu un véritable succès et a su séduire les 120 professionnels de l'eau, gestionnaires d'immeubles et représentants de collectivités territoriales présents.

Après un rapide rappel du cadre réglementaire de l'individualisation des contrats de fourniture d'eau, les exposés se sont attachés à ses conséquences pratiques sur les relations contractuelles avec les usagers et les propriétaires, conséquences aussi sur le prix de l'eau.

S'en sont suivies des réflexions sur les moyens à mettre en œuvre pour adapter l'organisation interne des services des eaux à la demande d'individualisation, ainsi qu'une présentation des solutions techniques adaptées à la relève des compteurs en ensemble collectif d'habitation.

L'après-midi a été entièrement consacré aux retours d'expérience, les villes de Paris, de Limoges et d'Amiens ont fait part de leurs démarches respectives et des obstacles pratiques et juridiques rencontrés dans la mise en œuvre de l'individualisation des contrats de fourniture d'eau.

Ces témoignages ont été étayés par l'expérience des délégués en ce domaine : le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et le Syndicat Professionnel des Entreprises de Services d'Eau et d'Assainissement (SPDE).

La présence des fabricants de compteurs d'eau au cours de cette conférence a permis au public de nouer des contacts privilégiés, renforçant encore l'aspect véritablement pratique de la journée.

Fort de ce succès, le CNFME envisage d'organiser une seconde édition de cette journée d'information, elle pourrait avoir lieu au début de l'année 2005 en région parisienne.

LE **CNFME**

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES

Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

www.oieau.fr/fformation.htm

Nos Stages de Formation Professionnelle pour août, septembre et octobre 2004

DATE	REF.	TITRE
30/8-01/09/04	S003	Introduction aux SEQ
30/8-03/09/04	K011	L'eau potable et l'assainissement : Découverte d'un métier
30/8-03/09/04	L006	Exploiter et entretenir les capteurs de qualité des eaux
31/8-03/09/04	K023	La gestion administrative et financière des abonnés : Evolution des textes réglementaires et de la jurisprudence
1-3/09/04	C019	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
1-3/09/04	F027	Valorisation agricole des boues : Réglementation, responsabilités et mise en œuvre
1-3/09/04	S008	Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : Mode d'emploi
6-10/09/04	A001	Notions de base sur la chimie de l'eau - 1° degré
6-9/09/04	B020	Traiter et contrôler les eaux de piscines
6-10/09/04	C012	Recherche de fuites : Méthodes de corrélation acoustique
6-10/09/04	D002	Comment utiliser les équipements de télégestion - Niveau utilisateur
6-10/09/04	E018	Essais et tests des réseaux d'assainissement : réception - diagnostic - exploitation
6-10/09/04	F007	Conception et dimensionnement - Module 1 : Station d'épuration à boues activées
6-10/09/04	K002	Stratégie et technologie : Réponse aux exigences réglementaires des systèmes d'assainissement
6-10/09/04	N007	Détoxification des effluents
13-14/09/04	C021	Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
13-17/09/04	C032	Evolutions réglementaires et techniques en distribution d'eau potable
13-17/09/04	E014	Techniques alternatives en assainissement pluvial Prise en compte des recommandations du nouveau fascicule 70 titre 2
13-17/09/04	F005	Dysfonctionnement de l'épuration par boues activées - 3° degré
13-17/09/04	F023	Conception et dimensionnement - Module 3 : Les procédés compacts d'épuration
13-17/09/04	H001	Comment choisir et installer une pompe ?
13-17/09/04	I001	Comprendre et exploiter les installations électriques dans les usines d'eau
14-16/09/04	S006	Conception, construction et entretien des plans d'eau
20-24/09/04	C010	Recherche de fuites et de canalisations enterrées
20-24/09/04	E020	Les déversoirs d'orage : Conception, dimensionnement et exploitation
20-24/09/04	E032	Réalisation et contrôle des branchements au réseau d'assainissement
20-24/09/04	F015	Conception et dimensionnement - Module 2 : Les traitements pour les petites collectivités
20-24/09/04	K029	Marchés publics dans le cadre des projets de station d'eau potable et d'épuration
20-24/09/04	N010	Exploitation d'une station d'épuration biologique - 1° degré
20-24/09/04	B026	Protection de la ressource en eau
21-24/09/04	C020	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
21-24/09/04	I012	Préparation à l'habilitation électrique
21-24/09/04	S009	Cartographie de rivière
27-27/09/04	E040	Assainissement non collectif pour l'entrepreneur : Bases techniques et réglementaires
29-30/09/04	G002	Diagnostic, vieillissement et réhabilitation d'un forage d'eau
27/9-01/10/04	C030	Les branchements d'eau potable : Nouveaux concepts, renouvellement
27/9-01/10/04	E008	Les recommandations du fascicule 70 pour la réalisation des réseaux d'assainissement

Nos Stages de Formation Professionnelle pour août, septembre et octobre 2004

DATE	REF.	TITRE
27/9-01/10/04	E028	Réussir le contrôle technique de l'assainissement non collectif Vérification des installations neuves
27/9-01/10/04	E033	Conception, dimensionnement et entretien des bassins de retenue d'eau pluviale
27/9-01/10	F033	Le traitement des effluents agricoles
01-01/10/04	E040	Assainissement non collectif pour l'entrepreneur : Bases techniques et réglementaires
04-08/10/04	C001	Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau I - module I
04-08/10/04	F024	Le transport des fluides en station d'épuration : File eau et air des stations à boues activées
04-08/10/04	F030	Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration des petites collectivités
04-08/10/04	I010	Perfectionnement à la programmation des automates programmables
04-08/10/04	K026	L'alimentation en eau potable : Découverte d'un métier
04-08/10/04	S007	Modélisation et SIG en rivières
04-07/10/04	E019	Réussir ou réviser le zonage de l'assainissement dans les collectivités rurales
05-07/10/04	F035	Logiciel microsat
11-13/10/04	C039	Techniques de blindage en tranchées
11-14/10/04	A010	Contrôle microbiologique : Nouvelles méthodes d'évaluation des flores bactériennes
11-14/10/04	C038	Culture générale sur les techniques routières
11-15/10/04	K022	L'eau et les procédures d'urbanisme
11-15/10/04	E012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Le détail de ces formations ainsi que le calendrier des stages 2004
est disponible sur le Web : <http://www.oieau.org/stages>

Demandez le Catalogue 2004 !

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
05-07/07/04	Segovia Espagne	International Conference on Monitoring and Simulation of the Geological Environment	Wessex Institute www.wessex.ac.uk/conferences/2004/#conferences
10-15/07/04	Singapore	I st IWA-ASPIRE (Asia Pacific Regional Group) Conference & Exhibition	IWA and Aspire www.aspire2005.org/
12-15/07/04	L'Aquila Italie	Thermal Desalination Processes and Economics	European Desalination Society Science and Technology miriam.balaban@aquila.infn.it www.desline.com
12-16/07/04	Londres UK	British Hydrological Society International Conference	British Hydrological Society www.hydrology.org.uk/bhs2004/welcome.htm
19-25/07/04	Corté Corse - France	Environnement Identité Méditerranée - EIM 2004	Université de Corse ie@univ-corse.fr
26-27/07/04	Karlsruhe Allemagne	Disasters and Society From Hazard Assessment to Risk Reduction	University of Karlsruhe www.disasterandsociety.uni-karlsruhe.de/
26-27/07/04	San Francisco USA	I st IWA Leading-Edge Conference on Strategic Asset Management	IWA www.lea2004.iwa-conferences.org
28-30/07/08	Victoria Falls Zimbabwe	Water and Wastewater Management for Developing Countries	IWA www.uz.ac.zw/engineering/civil/wamdec2004/
15-20/08/04	Glasgow UK	Sustaining Water and the Water Environment	International Geographical Union www.meetingmakers.co.uk/igc-uk2004/fr/index.html *
16-20/08/04	Stockholm Pays-Bas	The World Water Week in Stockholm	SIWI www.siw.org/waterweek/WWW_agenda.htm
27/08 - 05/09/04	Brisbane Australie	7 ^{me} Riversymposium International	Riversymposium Manager Tél. : +61(0)7 3846 7444 - Fax : +61 (0)7 3846 7660 symposium@riverfestival.com.au www.riverfestival.com.au
29/08 - 01/09/04	Bordeaux France	9 ^e Conference FECS et 2 ^{ndes} Journées SFC Chimie et Environnement	Federation of European and Chemical Societies mh.polski@bordeaux-expo.com www.lptc.u-bordeaux.fr/DCE9
29/08 - 02/09/04	Montréal Canada	Anaerobic Bioconversion for Sustainability	IWA www.ad2004montreal.org/
29/08 - 02/09/04	Dundee Ecosse	Good Water Governance for People & Nature	IWLRI/AWRA www.awra.org/
30/08 - 03/09	Port Louis Ile Maurice	Réunion Internationale sur le Développement Durable des petits États Insulaires en Développement	SIDSnet www.sidsnet.org/francais/
27-29/09/04	Cracovie Pologne	"EUROPE-INBO" Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive-Cadre	STP-RIOB Fax : 01 40 08 01 45 riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

"WUP" : L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT POUR LES PAUVRES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Le Partenariat Eau et Assainissement en Afrique (Water Utility Partnership - WUP) a mis en ligne, sur son site Internet, un rapport sur la gestion de l'eau et de l'assainissement en Afrique sub-Saharienne. Ce document décrit les défis que rencontrent en milieu urbain les prestataires de service au niveau des communautés à faible revenu, met en évidence les principes essentiels qui guident les praticiens du secteur, présente des exemples tangibles à partir de pays de l'Afrique Sub-Saharienne, pour illustrer ces principes et ces défis.

Il a été élaboré après deux ans d'études de cas entreprises dans neuf pays de l'Afrique Sub-Saharienne. En complément à ce livre, un "toolkit" est aussi disponible sur le site internet du WUP.

Celui-ci contient les principaux outils pratiques nécessaires à la planification stratégique et à la conception de solutions.

Ce rapport (en anglais) est disponible gratuitement à l'adresse : http://www.wupafrica.org/toolkit/resources/bibliography/abstracts/better_water_sanitation.html

PARTENARIAT EAU ET ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE

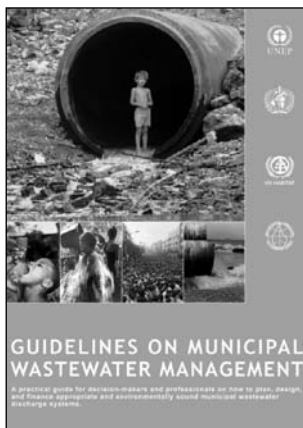
05 B.P 2642 Abidjan - 05 CÔTE D'IVOIRE

Tél. : (225) 21 24 08 28 - Fax : (225) 21 24 00 63

wup@africaonline.co.ci

<http://wupafrica.org>

GUIDE DE LA GESTION MUNICIPALE DES EAUX USÉES



Le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (Water Supply and Sanitation Collaborative Council), publie, sur son site Internet, un guide sur la gestion municipale des eaux usées.

Ce document met en évidence la nécessité de lier l'approvisionnement en eau et l'assainissement ménager, la collecte, le traitement et la réutilisation des eaux usées, le déversement des eaux usées traitées dans l'environnement naturel et le recouvrement de coûts. Les auteurs mettent l'accent sur

quatre éléments : les approches et politiques, les dispositions institutionnelles, les choix technologiques et les options de fi-

nancement. Chaque élément est soutenu par une liste de contrôle pratique. La participation locale est préconisée ainsi que l'approche par étapes au niveau de la technologie et du financement.

Ce guide est principalement destiné aux décideurs et professionnels des institutions gouvernementales et aux banques de développement.

Il peut être téléchargé à l'adresse suivante :

http://www.gpa.unep.org/documents/wastewater/Guidelines_Municipal_Wastewater_Mgmt%20version3.pdf

GPA COORDINATION OFFICE

United Nations Environment Programme

P.O. Box 16227 - 2500 BE The Hague - The Netherlands

Tél. : +31 (0)70 311 4460 - Fax : +31 (0)70 345 6648

www.gpa.unep.org

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES DÉCISIONS POLITIQUES DE L'UE

Des efforts doivent encore être accomplis pour intégrer la dimension environnementale dans les décisions politiques de l'Union Européenne. Telle est la conclusion d'un rapport publié le 2 juin dernier par la Commission Européenne. Ce document dresse le bilan du processus de Cardiff lancé par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'UE en 1998.

Il reconnaît que la seule manière de traiter des phénomènes environnementaux inquiétants comme le changement climatique, la raréfaction des ressources halieutiques et les émissions polluantes et de s'acheminer vers le développement durable, est de

placer l'environnement au cœur des décisions politiques adoptées dans les secteurs ayant des incidences importantes sur l'environnement. Des progrès ont certes été accomplis, notamment dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, mais il reste encore beaucoup à faire.

Le rapport intitulé "Intégration des considérations environnementales dans les autres politiques - bilan du processus de Cardiff" est disponible sur :

http://europa.eu.int/comm/environment/index_fr.html
(rubrique "Quoi de neuf ?").

LA COMMISSION EUROPÉENNE S'INQUIÈTE DE L'ÉROSION CÔTIÈRE

Selon une étude réalisée à la demande de la Commission Européenne, un cinquième du littoral de l'UE élargie est sérieusement atteint par l'érosion côtière.

Le phénomène ne doit pas être négligé car, par endroit, la côte recule de 0,5 à 2 mètres par an, et même de 15 mètres dans quelques cas alarmants. L'érosion côtière a des effets sur l'environnement et sur l'activité humaine, elle menace les habitats fauniques, la sécurité des personnes vivant sur le littoral et des activités économiques comme le tourisme.

Pour y faire face, il faut appliquer de nouvelles formes de gestion durable du littoral. Les résultats de cette étude et les recommandations sur lesquelles elle débouche seront pris en compte dans la prochaine "Stratégie thématique pour les sols" de l'UE.

Ce rapport est disponible à l'adresse suivante :

www.euroSION.org/reports-online/reports.html

COMMISSION EUROPÉENNE

200 Rue de la loi - B-1049 Bruxelles

Tél. : (32-2) 299 11 11

<http://europa.eu.int>

LES UV, LA POTABILISATION ET L'ÉPURATION DES EAUX

Les eaux utilisées pour la consommation sont vulnérables. Menacées par les activités humaines (agriculture, élevage, zones d'activités...), les eaux sont exposées à diverses sources de pollution difficilement contrôlables. Or, la présence dans l'eau de micro-organismes pathogènes peut constituer un risque pour la santé des consommateurs.

Pour éliminer ces micro-organismes pathogènes (bactéries et virus) on procède à une désinfection de l'eau en utilisant pour cela soit un désinfectant chimique comme le chlore ou l'ozone, soit des rayonnements ultraviolets.

Connue depuis les années 1960, l'utilisation des UV pour leur action germicide ou bactéricide dans l'eau s'est de plus en plus développée, elle est aujourd'hui devenue un des standards du traitement anti-bactéries des eaux, en particulier dans le domaine de la potabilisation. Mais les UV peuvent également être utilisés dans le traitement des effluents de stations d'épuration ou pour mesurer la qualité de l'écosystème aquatique.

Nous vous proposons de retrouver dans ce dossier thématique une sélection de documents extraits de notre base EAUDOC et relatifs aux différents aspects de l'utilisation des UV en matière de traitement de l'eau et d'épuration.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> - rubrique Actualités / nouvelles ref.biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr

UNTERSUCHUNGEN ZUM EINFLUSS DER SUSPENDIERTEN STOFFE AUF DIE UV-DESINFEKTION VON KLÄRANLAGENABLÄUFEN

67/25487

Impact négatif des matières en suspension (MES) contenues dans les eaux usées, sur l'efficacité de leur désinfection par rayonnement ultra-violet. Etablissement d'une relation entre l'interception par filtration des MES et l'efficacité de la désinfection qui s'en suit. Après avoir intercepté les particules supérieures à 20 µm, la concentration en germes et coliformes fécaux descend sous le seuil limite de détection pour un rayonnement maximal de 1600 J/m². - © 2004 OIEau

GER, SCHÖLER A., ARTICLE DE PERIODIQUE, KORRESPONDENZ ABWASSER, 382-389

Pour public averti

IMPACT OF UV DISINFECTION ON MICROBIALLY AVAILABLE PHOSPHORUS, ORGANIC CARBON, AND MICROBIAL GROWTH IN DRINKING WATER

67/22470

Impact of ultra-violet radiations on the amount of microbially available forms of organic carbon and phosphorus, according to the doses of radiations (wavelength : 253,7). - © 2003 OIEau

ENG, LEHTOLA M. J., MIETTINEN I. T., VARTIAINEN T., ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER RESEARCH, 1064-1070

Pour public averti

DESTRUCTION OF MODEL ORGANIC POLLUTANTS IN WATER USING OZONE, UV AND THEIR COMBINATION (PART I)

67/21788

Oxidation of model organic compounds. Different processes of oxidation are used (ozone, Ultra violet) in order to destroy phenols (phenol, cresol, chlorophenols). The performances are determined in term of COD removal. - © 2003 OIEau

ENG, TEO K.C., XIE R.J., YANG C., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SCIENCE AND TECHNOLOGY, 191-196

Pour public spécialisé

SURVEY OF DOC AND UV MEASUREMENT PRACTICES WITH IMPLICATIONS FOR SUVA DETERMINATION

67/21769

Analysis of drinking water practices to measure dissolved organic carbon concentrations and ultra-violet absorbances. Results show general compliance with the current US Environmental Protection Agency, but there are major differences among practices, and it appears that some inconsistencies between Standards Methods. The survey results presented here will serve as a useful resource to drinking water practitioners and researchers. - © 2003 OIEau

ENG, ERDOGAN I., KARANFIL T., SCHLAUTMAN M.A., ARTICLE DE PERIODIQUE, JAWWA, 68-80

Pour public spécialisé

UV PHOTOOXIDATION FACILITATING BIOLOGICAL TREATMENT FOR THE REMOVAL OF NOM FROM DRINKING WATER

67/20728

Facilitation par photo-oxydation UV du traitement biologique en potabilisation. Effets des irradiations sur la biodégradabilité et la demande en chlore des matières organiques naturelles (évaluation par comparaison). Conséquence du couplage sur les distributions de taille et de poids moléculaires. - © 2002 OIEau

ENG, DRIKAS M., RODDICK F.A., THOMSON J., ARTICLE DE PERIODIQUE, AQUA, 297-306

Pour public spécialisé

REMOVAL OF ANTIBIOTICS FROM SURFACE AND DISTILLED WATER IN CONVENTIONAL WATER TREATMENT PROCESSES

67/19335

Abattement des antibiotiques en potabilisation. Efficacité d'élimination de 7 antibiotiques courants par les procédés conventionnels : adsorption, osmose inverse, chloration, ozonation (importante), coagulation/ floculation/ sédimentation, ultra violet, échange ionique (faible). Tests sur solutions synthétiques et eaux de surface (HPLC, extraction en phase solide). - © 2002 OIEau

ENG, ADAMS C., ASCE M., WANG Y., ARTICLE DE PERIODIQUE, JOURNAL OF ENVIRONMENTAL ENGINEERING, 253-260

Pour public spécialisé

LA DÉSINFECTION PAR ULTRA-VIOLETS

67/22147

Distinction entre stérilisation et désinfection. Action des ultraviolets sur les cellules des micro-organismes. Mode de fonctionnement des lampes et limites des techniques d'utilisation. - © 2003 OIEau

FRE, DUTHILLEUX D., ARTICLE DE PERIODIQUE, AQUALOGIE, 16-19

Pour tout public

PHOTODÉGRADATION DE L'ATRAZINE: TECHNIQUES ET RENDEMENT

67/22569

Après avoir donné les caractéristiques physico-chimiques de l'atrazine; différents traitements tels que l'adsorption, l'oxydation chimique et la bioélimination sont présentés. La photodégradation est plus spécialement abordée à la fois sous l'angle technologique et mécanique. Enfin, la photocatalyse utilisant le couplage TiO₂/UV est abordée. - © 2003 OIEau

FRE, BOUDENNE J. L., AGENCES EAU, OIEAU, NOTE TECHNIQUE, 17 P.

Pour public averti

DÉTERMINATION DES NITRATES DANS DIVERSES EAUX PAR SPECTROPHOTOMÉTRIE ULTRA-VIOLETTE

66/27180

Détermination des nitrates dans diverses eaux par spectrophotométrie ultra-violette. Amélioration de la mesure à 210 nm par élimination de l'interférence des matières organiques par traitement au charbon actif. Discussion des conditions, données statistiques et comparaison avec techniques classiques (bon accord). Essais sur échantillons réels. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, RENNIE, SUMNER, BASKETTER - ANALYST, 1979, 104, 837-845.

Pour public spécialisé

LA RECHLORATION EN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

67/22570

La qualité de l'eau fournie au consommateur peut être notablement différente de celle produite. En effet, les caractéristiques physico-chimiques et bactériologiques de l'eau évoluent et se dégradent dans le réacteur physico-chimique et biologique que constitue le réseau de distribution. L'examen des pratiques européennes en matière de désinfection montre que l'emploi du chlore gazeux (Cl₂) est très largement majoritaire, vient ensuite le bioxyde de chlore (ClO₂), l'ozone (O₃) et enfin les chloramines et les ultra-violetts (10); dans les pays anglo-saxon en revanche, l'usage des chloramines est plus largement répandu (11). - © 2003 OIEau

FRE, CENTENE L., AGENCES DE L'EAU, OIEAU, NOTE TECHNIQUE, 25 P.

Pour public averti

SIMULTANEOUS DETERMINATION OF BROMIDE BROMATE AND NITRITE IN LOW MICROG 1(-1) LEVELS BY ION CHROMATOGRAPHY WITHOUT SAMPLE PRETREATMENT

67/13284

Analyse d'éléments contenus dans l'eau par chromatographie. Protocole original de dosage des ions dans l'eau dans le cas de teneurs très faibles. Principe de séparation par chromatographie ionique et couplage de la détection conductimétrique à la détection ultra-violet. Intérêt de la méthode qui permet de doser en chaîne, et pour un même échantillon, un grand nombre de composés minéraux. - © 1999 OIEau

ENG, SALHI E., VON GUNTEN U., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER RES., 1999, 33, N 15, 3239-3244

Pour public spécialisé

DESCRIPTION AND APPLICATION OF BIODOSIMETRY - A TESTING PROCEDURE FOR UV SYSTEMS

67/13449

Description et application de la biodosimétrie. Méthode nouvelle standardisée pour la désinfection de l'eau grâce aux rayons ultra-violetts. Performances pour la destruction des bactéries. Schémas et pilotes très explicites. - © 1999 OIEau

ENG, LEUKER G., ARTICLE DE PERIODIQUE, AQUA, 154-160

Pour tout public

PHOTOREACTIVATION OF ENTEROHEMORRHAGIC ESCHERICHIA COLI FOLLOWING UV DISINFECTION

67/10829

Photoréactivation d'E. Coli. Conditions de reviviscence d'E. Coli suite à une exposition aux ultra-violetts. - © 1999 OIEau

ENG, HIRATA T., TOSA K., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER RES., 1999, 33, N 2, 361-366

Pour public averti

NUMERICAL MODELING OF FLOW AND DISINFECTION IN UV DISINFECTION CHANNELS

67/10242

Modèle mathématique pour désinfection par ultra-violets. Pour une série de tubes U.V. verticaux, la simulation est correcte dans un certain domaine d'écoulement mais doit être améliorée par ailleurs. - © 1999 OIEau

ENG, BLATCHLEY E. R., CHIU K., LYN D. A., ARTICLE DE PERIODIQUE, J. ENVIRON. ENG., 1999, 125, N 1, 17-26

Pour public spécialisé

UV LIGHT INACTIVATION OF CRYPTOSPORIDIUM OOCYSTS

67/12604

Nouvelles méthodes d'irradiation par ultra-violets. Elles sont efficaces, au moins en laboratoire, pour inactiver certains organismes pathogènes. Pas d'indication sur l'emploi à l'échelle industrielle. - © 1999 OIEau

ENG, CLANCY J. L., HARGY T. M., MARSHALL M. M., ARTICLE DE PERIODIQUE, JAWWA, 1998, 90, N 9, 92-102

Pour public spécialisé

UV DISINFECTION OF WASTEWATER COAGULATED WITH FERRIC CHLORIDE : RECALCITRANCE AND FOULING PROBLEMS

67/10194

Problèmes rencontrés lors de la désinfection ultra-violette des effluents de station d'épuration. Un système pilote de traitement UV de l'eau à été testé avec deux types de lampes : une à vapeur de mercure, basse pression et une à pression moyenne. L'eau à désinfecter est issue d'une station d'épuration n'utilisant que du chlorure ferrique comme coagulant. Il semblerait que la teneur en coliformes ne parvienne pas à descendre à la valeur souhaitée du fait de la trop forte charge en fer. - © 1999 OIEau

ENG, GEHR R., WRIGHT H., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SCI. TECHNOL., 1998, 38, N 3, 15-23

Pour public averti

EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE. FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE DÉSINFECTION ULTRA VIOLET DANS LE BAS RHIN

22029 RM

Etude des dispositifs existants et de la qualité des eaux distribuées. Descriptifs des matériels comparaison avec la désinfection au chlore. - Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 40

Pour public averti

ÉTUDE DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉSINFECTION PAR LES RAYONS ULTRA VIOLETS D'EAUX RÉSIDUAIRES URBAINES PRÉALABLEMENT ÉPURÉES ET FILTRÉES SUR LE SITE DE LA STATION D'ÉPURATION DE GRANDCAMP-MAISY

B17601 SN

Les quatre paramètres pris en compte sont : - les MES - le temps d'exposition, la transmission en rapport avec la turbidité de l'eau - l'intensité de la lampe (voir les contraintes de nettoyage). La relation dose/abattement est satisfaisante pour Escherichia coli et les streptocoques fécaux. Les bons indicateurs sont Escherichia coli et les germes fécaux plus que les bactériophages. Les kystes d'Helminthes ne sont pas éliminés.

CORDROC'H M, FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 40

Pour public averti

LA DÉSINFECTION DES EAUX RÉSIDUAIRES URBAINES PAR RAYONNEMENT ULTRA VIOLET

B16373 SN

Irradiation des eaux usées contenant des micro-organismes par des lampes à ultra-violet placées à l'intérieur d'un réacteur. La reviviscence reste un phénomène à étudier. Du point de vue financier, la désinfection est jugée compétitive par rapport à la chloration-déchloration. - Base Fontaine

FRANCAIS, MIGNONAC F, RAPPORT D'ETUDE, 93

Pour public averti

OPERATIONAL EXPERIENCE OF ULTRA-VIOLET DISINFECTION OF SEWAGE EFFLUENT IN JERSEY

66/89041

Désinfection d'effluents traités par ultraviolet. A Jersey, après essais positifs en 1991 une unité a été construite et mise en service en 1992. Description et résultats de mesure dans l'année 1993. Bilan économique. - © 1999 OIEau

ENG, JACKSON G. F., ARTICLE DE PERIODIQUE, EUR. WATER POLLUT. CONTROL, 1994, 4, N 4, 18-21

Pour public averti

ULTRAVIOLET DISINFECTION IN MUNICIPAL WASTEWATER TREATMENT PLANTS

66/72010

Désinfection des eaux épurées aux ultra-violet. Résultats d'exploitation sur deux sites aux USA et un au Canada. Nombreuses données. Ne fait référence qu'à la bactériologie. - © 1999 OIEau

ENG, MAARSCHAL, KERWEERD J., MURPHY R., SAKAMOTO G., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SCI. TECHNOL., 1990, 22, N 7/8, 145-152

Pour public averti

APPORTS DE LA SPECTROPHOTOMÉTRIE ULTRA-VIOLETTE ET DE LA MATIÈRE ORGANIQUE DISSOUE A L'ÉTUDE DU FONCTIONNEMENT DES ÉCOSYSTÈMES DULCICOLES

66/52358

Étude de la matière organique dissoute par spectrophotométrie ultra-violet : état des recherches entreprises et des connaissances acquises ; intérêt dans l'approche du fonctionnement des écosystèmes aquatiques dulcicoles. Exemples.. - © 1999 OIEau

FRE, MOUVET C., ROSTAN J. C., ARTICLE DE PERIODIQUE, SCI. EAU, 1986, 5, N 1, 9-28

Pour public spécialisé

FACTORS CONTROLLING SENSITIVITY IN ULTRAVIOLET DISINFECTION OF SECONDARY EFFLUENTS

66/50538

Décontamination par ultra-violet d'effluents traités par voie biologique, filtres ou non : facteurs influents. Mise en évidence de très bonnes corrélations dose-efficacité, et nombre de particules plus grandes que 40 microns. - © 1999 OIEau

ENG, CHANG J. C. H., OSSOFF S. F., QUALLS R. G., ARTICLE DE PERIODIQUE, JWPCF, 1985, 57, N 10, 1006-1011

Pour public spécialisé

TRACER APPLICATIONS OF ULTRA-VIOLET ABSORPTION MEASUREMENTS IN COASTAL WATERS

66/47524

Qualité des eaux côtières évaluées à partir de l'absorption des UV. Influence de la teneur en sel. Comparaison avec des eaux de rivière. Utilisation de traceur pour des campagnes de mesures effectuées en mars et décembre. - © 1999 OIEau

ENG, FOSTER P., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER RES., 1985, 19, N 6, 701-706

Pour public averti

DISINFECTION OF DRINKING WATER BY ULTRAVIOLET LIGHT

66/43921

Désinfection des eaux potables par ultra-violet. Historique et présentation de la production des UV par lampes. Comparaison de différents modes de stérilisation utilisés en traitement des eaux. Description du matériel nécessaire à la surveillance de la stérilisation UV. Énoncé des autres utilisations des UV. - © 1999 OIEau

ENG, GROOCHOCK N. H., ARTICLE DE PERIODIQUE, GROOCHOCK N. H. - JIWES, 1984, 38, N 2, 163-172

Pour public averti

LA DÉSINFECTION DE L'EAU POTABLE PAR RAYONS UV DANS LES PETITES COMMUNES

66/43406

Désinfection de l'eau potable par ultra violets. Article publicitaire sur la désinfection de l'eau potable par U.V. Après préfiltration et filtration dans une commune de 4500 habitants. Généralités sur les U.V. - © 1999 OIEau

FRE, DELTEIL J., ARTICLE DE PERIODIQUE, DELTEIL J. - EAU, IND., NUIS., 1984, N 82, 41-43, 2 FIG., 41-43

Pour tout public

EFFICACITÉ BIOLOGIQUE DE SIX PROCÉDÉS DE DÉSINFECTION APPLIQUÉS AU TRAITEMENT TERTIAIRE DES EAUX RESIDUAIRES URBAINES

66/44366

Désinfection des eaux usées. Efficacité comparée de différents procédés sur l'élimination des germes témoins habituels et d'amibes libres. Essais réalisés en pilote avec ultra-violet, ozone, dioxyde de chlore, brome et iode. - © 1999 OIEau

FRE, BARBIER D., LESAVRE J., ARTICLE DE PERIODIQUE, LESAVRE J., BARBIER D. - J. FR. HYDROL., 1983, 14, N 3, 283-297

Pour public averti

EFFECTS OF TEMPERATURE ON ULTRAVIOLET LIGHT DISINFECTION

66/41358

Température et désinfection des eaux par les ultra-violet. Étude en laboratoire des cinétiques d'inactivation de e. Coli, c. Parapsilosis et du bactériophage f2 en fonction de la température. - © 1999 OIEau

ENG, ENGELBRECHT R. S., SEVERIN B. F., SUIDAN M. T., ARTICLE DE PERIODIQUE, SEVERIN B. F., SUIDAN M. T., ENGELBRECHT R. S. - ENVIRON. SCI. TECHNOL., 1983, 17, N 12, 717-721

Pour public spécialisé

DÉSINFECTION DES EAUX USÉES URBAINES

66/38155

Désinfection des eaux usées urbaines. Principe, mise en oeuvre et coût des traitements au chlore, à l'ozone, au bioxyde de chlore, au chlore-brome et aux ultra-violetts selon la qualité des effluents. Excellente synthèse des connaissances théoriques et pratiques. - © 1999 OIEau

FRE, ORLEANS, A.F.B. LOIRE BRETAGNE, 1982, 101 P., 70 REF., RAPPORT, 101 P.

Pour public averti

DÉSINFECTION DE L'EAU PAR LES RAYONS ULTRA-VIOLETS

66/32442

Désinfection de l'eau par les rayons ultra-violetts. Etat actuel de la technique. Domaines et limites d'application. 34 ref. In z 1826 - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, W.J. MASSCHELEIN - CONFERENCE AIDE - CONGRES WASSER, BERLIN, 1981, 252-280.

Pour public averti

IRRADIATION AS AN ALTERNATIVE FOR DISINFECTION OF DOMESTIC WASTE IN THE CANADIAN ARCTIC

66/38539

Rapport. Irradiation as an alternative for disinfection of domestic waste in the canadian arctic. Désinfection des eaux usées par irradiation aux rayons gamma dans le canada arctique. Comparaison avec chlore, bioxyde de chlore, ozone, ultra-violetts, chaux. Etude d'impact. Aspects économiques. G 6776. - © 1999 OIEau

ENG, OTTAWA, ENVIRON. CAN., 1981, REP. SCAT 6, 112 P., 35 REF., RAPPORT, 112

Pour public spécialisé

LAGUNAGE : LES ULTRA VIOLETS SOLAIRES SERAIENT LE FACTEUR PRINCIPAL DE L'ÉLIMINATION DES COLIFORMES

66/26197

Lagunage : les ultra violets solaires seraient le facteur principal de l'élimination des coliformes. Etude de terrains : évolution dans le temps des concentrations bactériennes, corrélation taux de survie/dose UV. Propositions pour la conception des lagunes tertiaires. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, MOELLER, CALKINS - J.W.P.C.F., 1980, 52, NO 10, 2442-2451., 2442-2451

Pour public averti

RAYONNEMENT ULTRA-VIOLET

66/31582

Rapport. Rayonnement ultra-violet. Définition, propriétés et mesure, aspects nocifs ou bénéfiques sur l'homme, effet biologique sur les organismes unicellulaires. Synthèse bibliographique recouvrant un très large domaine. - © 1999 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, GENEVE, O.M.S., 1980, 118 P

Pour public averti

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

Textes juridiques

Ordonnance n° 2004-559 du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat.(Texte publié au J.O du 19 juin 2004)

Ordonnance n° 2004-566 du 17 juin 2004 portant modification de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée.(texte publié au J.O du 19 juin 2004)

Arrêté du 12 mai 2004 fixant les modalités de contrôle de la qualité radiologique des eaux destinées à la consommation humaine. (texte publié au J.O. du 18 juin 2004)

Décision du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 10 mai 2004 relative à la création d'un comité national de suivi des effets de la sécheresse sur la ressource en eau. (texte publié au bulletin officiel du MEDD No 11 - 15 juin 2004).

Norme AFNOR NF EN 12566-1/A1. relative aux petites installations de traitement des eaux usées jusqu'à 50 PTE. - Partie 1 : fosses septiques préfabriquées (indice de classement : P16-800-1/A1). (texte publié au J.O. du 12 juin 2004).

Ordonnance n° 2004-489 du 3 juin 2004 portant transposition de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement. (texte publié au J.O. du 5 juin 2004)

Circulaire du 1er juin 2004 relative à la mise à jour de la procédure d'alerte météorologique (non publiée)

Arrêté du Premier Ministre et du Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable du 28 mai 2004, portant nomination de M. Guy Fradin au poste de directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (texte publié au J.O du 29 mai 2004)

Arrêté du 7 mai 2004 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (texte publié au J.O du 29 mai 2004)

Arrêté du 26 avril 2004 autorisant Electricité de France à rejeter des effluents résultant du traitement biocide des circuits des aéro-réfrigérants des réacteurs n° 4 et n° 5 de la centrale nucléaire du Bugey (texte publié au J.O. du 28 mai 2004)

Arrêté du 26 avril 2004 autorisant Electricité de France à rejeter des effluents résultant du traitement biocide des circuits des aéro-réfrigérants des réacteurs n° 1 et n° 2 de la centrale nucléaire de Chooz (texte publié au J.O. du 28 mai 2004)

Arrêté du 26 avril 2004 autorisant Electricité de France à rejeter des effluents résultant du traitement biocide des circuits des aéro-réfrigérants des réacteurs n° 1 et n° 2 de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine (texte publié au J.O. du 28 mai 2004)

Arrêté du 27 avril 2004 autorisant Electricité de France à rejeter des effluents résultant du traitement biocide des circuits des aéro-réfrigérants des réacteurs n° 1 et n° 3 de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly (texte publié au J.O. du 28 mai 2004)

Arrêté du 27 avril 2004 autorisant Electricité de France à rejeter des effluents résultant du traitement biocide des circuits des aéro-réfrigérants des réacteurs n° 1 et n° 2 de la centrale nucléaire de Golfech (texte publié au J.O. du 28 mai 2004)



**Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



**Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



La Région Limousin



**Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale**
(Direction Générale de la Santé)



**Le Réseau International
des Organismes de Bassin**
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche,

- ⊕ **La presse en ligne avec Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ **La revue de presse électronique** quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- **Sommaires d'ouvrages** téléchargeables gratuitement,
- **Nouvelle "Revue des Sommaires"** électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- **Accès aux documents** sélectionnés sur le web,
- **Assistance téléphonique** à la recherche,

- ⊕ **La presse en ligne avec Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ **La revue de presse électronique** quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ **les dernières références bibliographiques** de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

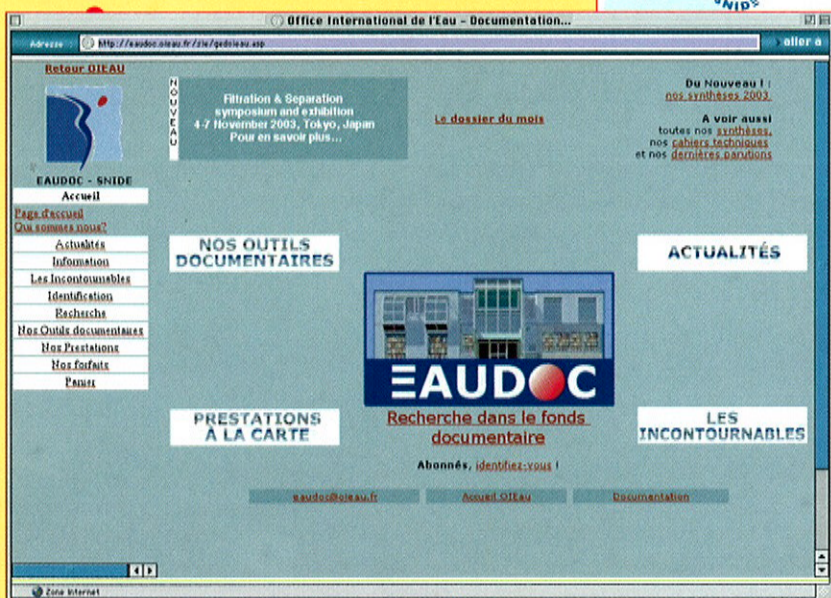
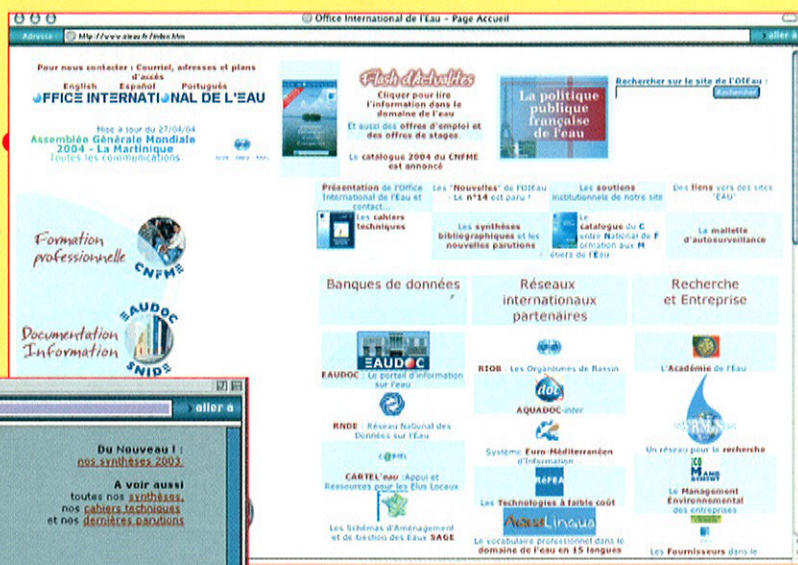
Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org
Le Monde de l'Eau sur Internet



http://www.oieau.org

**Les 343 Stages 2004
du Centre National
de Formation
aux Métiers de l'Eau**

Les 225.000 références
bibliographiques de EAUDOC
à rechercher
et commander en ligne.

http://www.oieau.org
2.250.000 visiteurs en un an !



Office International de l'Eau
Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>